

"Good bye, Danemark? (1)" dans Europe (4 juin 1992)

Légende: Dans son éditorial du 4 juin 1992, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, commente les différents scénarios possibles après le refus du peuple danois de ratifier le traité de Maastricht.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. GAZZO, Emmanuele ; Réd. Chef RICCARDI, Ferdinando. 04.06.1992, n° 5 743; 40e année. Bruxelles. "Good bye, Danemark ? (1)", auteur:Gazzo, Emanuele, p. 1.

Copyright: (c) Europe, Agence internationale d'information pour la presse

URL: http://www.cvce.eu/obj/good_bye_danemark_1_dans_europe_4_juin_1992-fr-898ccf47-47ec-40a6-b31d-

1/2

1e0e385c0989.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

18/12/2013



Good bye, Danemark? (1)

Plusieurs scénarios, chacun avec des variantes, sont maintenant sur la table en vue d'explorer les issues possibles à la crise majeure qu'ont ouvert, au sein de la Communauté européenne, les quelques milliers de voix (sur presque quatre millions) qui ont fait pencher vers le "non" la balance du référendum par lequel les Danois devaient se prononcer pour ou contre la ratification du "Traité sur l'Union" signé à Maastricht le 7 février.

En très bref, en voici quelques-uns.

- Le plus <u>facile</u> serait certainement que les onze partenaires du Danemark acceptent le verdict démocratiquement exprimé, et s'inclinent face au "non". Ils décideraient d'observer strictement le dispositif de l'art R-2 des "Dispositions finales" des accords de Maastricht, selon lequel le traité "entrera en vigueur (...) lorsque tous les instruments de ratification" auront été déposés. Ils constateraient que cette condition ne pourra désormais être remplie et en tireraient la conclusion que le traité n'a plus d'existence juridique (donc inutile de poursuivre les procédures nationales de ratification). <u>Variante possible</u>: le gouvernement danois, après une première tentative (destinée à échouer) de "renégocier" le traité avec ses partenaires, essayerait (en fait, il est en train d'essayer, selon des informations de bonne source) de persuader ses électeurs qui l'ont trahi à rentrer au bercail et trouverait un prétexte pour renouveler la consultation populaire en espérant renverser le résultat. Mais cela serait seulement imaginable si ses onze partenaires confirmaient leur décision d'aller de l'avant. Le seul risque serait un allongement des délais.
- Les partenaires du Danemark accepteraient l'idée de "renégocier". Mais renégocier <u>quoi</u> ? Les mobiles qui ont inspiré les "non" sont différents, parfois contradictoires (même si certains d'entre eux, par exemple la persistance du "déficit démocratique", sont parfaitement justifiés, et nous l'avons répété maintes fois). On risquerait d'ouvrir une "boîte de Pandore" d'où sortirait n'importe quoi et qui aboutirait probablement à l'abandon de tout ce qui a été fait pendant ces deux dernières années.
- Les partenaires du Danemark <u>respecteraient</u> la volonté du peuple danois de ne pas être partie prenante du Traité sur l'Union, mais estimeraient inadmissible qu'un seul pays puisse empêcher tous les autres de réaliser leur grand dessein et les conduire à désavouer leurs engagements. Ils en tireraient une conclusion difficile mais pas impossible à réaliser. Ils prendraient, lors du prochain sommet européen, une décision de procédure (à la majorité qualifiée) pour convoquer une conférence intergouvernementale dont le but serait uniquement d'adopter, "ne varietur" dans sa substance, le texte de Maastricht en modifiant seulement les "Dispositions finales" dans le sens que le Traité entrerait en vigueur "dès que "x" membres l'auront ratifié". La Conférence pourrait procéder (comme cela s'est déjà passé) aux "adaptations formelles" ainsi rendues nécessaires.
- En vue des difficultés pratiques résultant de l'appartenance du Danemark à la Communauté sur base d'un Traité non amendé par les accords de Maastricht, une négociation pourrait s'ouvrir aboutissant à un "divorce à l'amiable". Le Danemark pourrait rentrer dans sa maison d'origine, garder son allégeance au Pacte nordique, et bénéficier à l'avenir des accords sur l'Espace économique européen.

Certes, d'autres scénarios sont imaginables: tous introduisent des facteurs de trouble dans la vie communautaire. Il faudra analyser et comprendre ce qui s'est passé dans la tête de nos amis danois: il est de notre devoir de le faire. Mais entre-temps, il est clair que toute la problématique de l'élargissement s'en trouve bouleversée. On pourrait même dire que ce processus est, pour l'instant, bloqué. Nous essaierons d'en expliquer les raisons. Mais il y a autre chose: la fuite en avant peut trouver dans ce qui s'est passé une justification valable. En fait, la formule des négociations intergouvernementales (art 236 CE et N de Maastricht) - dont nous avons écrit mille fois qu'elle était inadéquate - a échoué. Il faut changer, réunir les pays qui acceptent la vocation fédérale et entamer un "processus constituant". A demain.

(à suivre)

Emanuele Gazzo

2 / 2 18/12/2013